

# Réunion d'information syndicale de rentrée

**Mardi 6 octobre de 17h à 20h**

salle du château, 6 rue Montebello,

Vitry sur seine

## **AU MENU**

### **Bilan de rentrée :**

Conditions de travail,

Rythmes scolaires

### **Droits des personnels et devoirs de la hiérarchie :**

Droits individuels et collectifs ( stages, autorisations d'absences ... )

APC

M@gistère

**Venez avec vos questions, vos demandes individuelles ou collectives**

Rappel : l'administration reconnaît désormais le droit à 3 RIS PAR AN (dont une sur temps de travail. **Ces 3h de RIS sont déductibles des 108 heures, en particulier les animations pédagogiques.**

**Pour ce faire, prévenez votre IEN par courrier ( modèle ci-après )**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Ecole : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Objet: réunion d'information syndicale

M .....IEN de la ..... circonscription

Conformément au Décret 82-447 du 28 mai 1982 et à l'arrêté du 29 août 2014 relatifs à l'exercice du droit syndical, je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par Sud éducation Créteil qui se tiendra à Vitry sur seine,

**Mardi 6 Octobre de 17h à 20h, 6 rue Montebello**

Cette RIS se déroulant en dehors du temps de travail devant les élèves, les 3h de cette réunion seront décomptées des 108 h hors APC.

Veillez croire à mon attachement profond au service public d'éducation.

Le .....

Signature :